

Jean-Baptiste André Godin au Président du tribunal civil de Charleville, 21 décembre 1864

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)

Collation3 p. (335r, 336r, 337v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au Président du tribunal civil de Charleville, 21 décembre 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 29/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43181>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 décembre 1864](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)
Destinataire [Président du tribunal civil de Charleville](#)
Lieu de destination Charleville-Mézières (Ardennes)

Description

Résumé Sur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin. Après l'audience qui ne lui a pas semblé faire une lumière suffisante sur la question, Godin expose de façon détaillée les arguments en faveur de sa demande en nullité de la certificat d'addition de Corneau frères. Il recommande au président du tribunal de confier l'expertise, si elle est décidée, à des personnes compétentes, de préférence à Paris où l'on trouve tous les appareils de chauffage.

Support Sur le folio 337v sont copiées la fin de la lettre de Godin au président du tribunal civil de Charleville du 21 décembre 1864 et la lettre de Godin à monsieur Bertrand u 20 décembre 1864.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Corneau frères](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023
